

**Le mercredi 24 août 2016
de 12 h 25 à 12 h 50**
Pavillon Marguerite-d'Youville, salle 3036
2375, chemin de la Côte-S^t-Catherine, Montréal (Québec)

Évaluation de la conformité en santé et sécurité au travail et de l'exposition professionnelle aux composés organiques volatils en laboratoire médical

Conférencier : Mathieu Solari, étudiant à la maîtrise (stage)

Directeur académique : Maximilien Debia, professeur au département

Responsable de stage : Sophie Therrien, CIUSSS du Nord de l'Île de Montréal

Résumé

Le personnel des laboratoires médicaux est exposé à plusieurs facteurs de risque, incluant différents produits chimiques. Un stage portant sur l'évaluation et la maîtrise des expositions professionnelles en laboratoire a été réalisé en milieu hospitalier.

Le projet comportait deux parties : l'optimisation d'une grille d'inspection en santé et sécurité du travail ainsi qu'une évaluation de l'exposition du personnel aux composés organiques volatils (COV). Des inspections avec la grille de l'établissement et une révision de la grille basée sur diverses réglementations et normes ont été effectuées. Des mesures de COV ont été prises avec un détecteur à photoionisation pour compléter des mesures déjà disponibles.

Les inspections ont montré une augmentation du pourcentage de conformité de 62 % à 81 % suite à l'implantation de correctifs. Des problématiques ont toutefois été relevées au niveau de la structure et de la pertinence des éléments de vérification. L'exposition des technologistes aux COV a montré des concentrations de formaldéhyde (2,7 ppm, 2,38 ppm) supérieures à la valeur plafond réglementaire de 2 ppm, alors que les expositions quotidiennes moyennes maximales de l'éthanol (24,4 ppm), du toluène (1,3 ppm) et du xylène (<18,4 ppm) étaient inférieures aux valeurs limites réglementaires respectives de 1000, 50 et 100 ppm. Une simulation « pire cas » de l'exposition des aides de service à l'éthanol et au toluène a permis de calculer un ratio de mélange (Rm) de 0,07.

Un outil d'inspection mieux adapté aux laboratoires et mieux structuré a été proposé et des recommandations pour limiter les expositions professionnelles ont été émises.